

Conférence 4 mai 2016 – Table-ronde « L'école s'engage pour l'enseignement de la laïcité et des faits religieux »

Julien Garbarg Chenon - Conseiller pédagogique - Circonscription 19A Buttes Chaumont

Pour répondre à vos différentes questions, j'organiserai mon propos en regard de mes missions en tant que conseiller pédagogique et des différents leviers d'action dont je dispose en circonscription. Pour chacun je prendrai quelques exemples rapides, tous issus de l'année scolaire en cours et qui me paraissent en lien avec notre thématique.

1. Un des premiers rôles du conseiller pédagogique est l'accompagnement et la formation des enseignants débutants.

Dans ce cadre, j'effectue des visites conseils dans les classes.

Depuis 2 ans, je n'ai jamais eu l'occasion d'observer, lors de ces visites, de séances en lien direct avec la laïcité ou l'enseignement du fait religieux. Il arrive que dans l'entretien suite à la visite soient abordées ces questions, notamment via la mise en œuvre de l'EMC, mais cela reste relativement rare.

En revanche, on peut observer dans la vie de la classe, dans les affichages par exemple, des traces qui témoignent d'un travail en ce sens, par exemple des travaux autour de la charte de la laïcité, ce qui restait relativement discret auparavant.

Donc, au vu du peu de séances présentées, on peut penser que ces sujets ne constituent pas une préoccupation de formation première auprès des débutants, mais que certains commencent tout de même à s'emparer du sujet.

2. Une autre de mes missions concerne la formation des enseignants, qu'elle soit initiale, auprès des débutants, mais aussi continue pour tous les enseignants.

Au préalable, il faut dire que j'ai moi-même bénéficié d'un certains nombres de formations et stages sur ce sujet, que je réinvestis dans les formations que je peux proposer.

Au sein du plan de formation de la circonscription, plusieurs formations ont été proposées dont les thèmes sont en lien avec la question de la laïcité et qui comportent pour la plupart une dimension transversale.

Nous avons par exemple une formation intitulée *Accepter les différences à travers l'étude de la littérature de jeunesse*. Cette formation a permis de travailler sur la manière d'aborder en classe la question des discriminations, notamment filles/garçons, bien évidemment en lien avec l'EMC mais également avec la littérature.

Une autre formation concernait *l'éducation aux médias et à l'information*.

Nous avons également proposé le parcours m@gistère, c'est-à-dire une formation numérique en ligne, intitulée *la Laïcité*. Cette formation a été choisie par près d'un quart des enseignants de la circonscription ce qui montre l'intérêt pour la question et les retours ont été positifs.

A ce sujet je peux vous raconter une petite anecdote car la question de la laïcité et de la posture enseignante s'est posée à travers la mise en œuvre même de cette formation. C'est donc une formation numérique qui comporte des forums sur lesquels les enseignants sont amenés à s'exprimer. Sur un des forums on demandait aux enseignants d'échanger sur la charte de la laïcité et son utilisation en classe. Une enseignante s'est saisie de cette tribune pour poster un commentaire dans lequel elle exprimait clairement des idées politiques et une analyse connotée politiquement du principe de laïcité. Je pense qu'on était là dans une situation qui sortait proprement du cadre de la laïcité à l'école, l'enseignante s'exprimant comme citoyenne et non comme fonctionnaire. J'ai donc modifié son commentaire, en renvoyant à l'article 11 de la charte : *Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions*. J'ai pris le soin d'appeler l'enseignante concernée afin qu'il n'y ait pas de malentendu et que cela ne soit pas assimilé à de la censure. Donc voilà là un exemple où la question de la laïcité s'est posée dans le fond et dans la forme.

D'autre formation m'ont permis d'aborder l'enseignement du fait religieux. Je pense par exemple à une formation sur *le Parcours d'Education Artistique et Culturelle*.

Lors de cette formation a été évoquée l'organisation d'une visite au Louvre et donc la nécessité d'apporter au préalable aux élèves des clés culturelles concernant les faits religieux.

Comment, par exemple, interpréter un tableau italien sur lequel est représenté un homme à genoux avec une assiette derrière la tête, des trous dans les mains et les pieds, un autre ailé dans le ciel probablement doté de superpouvoirs puisqu'il lance des rayons sur l'homme à genoux (*Saint François d'assise recevant les stigmates*, Giotto).

Il est bien sûr impossible d'aborder cette œuvre sans aborder et expliciter les notions d'anges, des stigmates, de l'auréole, de la sainteté...

Comme souvent quand on aborde ces sujets avec les enseignants, et dans ce cas il s'agissait d'enseignants débutants, on rencontre des a priori sur les réactions anticipées des élèves. Alors je fais souvent le parallèle avec cette grande femme nue debout dans une coquille Saint Jacques complètement disproportionnée, ce qui peut paraître tout autant saugrenu pour qui n'a pas quelques notions de mythologie.

Pour comprendre ces deux tableaux il faut donc acquérir des codes culturels, qu'il s'agisse d'une culture de la mythologie grecque ou romaine ou d'une culture chrétienne. Dans les deux cas il s'agit bien de connaissances, de savoirs, de culture et non de croyance à partager.

3. Mon travail consiste également à accompagner les équipes de circonscription et notamment les directeurs.

Cette année j'ai par exemple mené une formation pour l'ensemble des directeurs de la circonscription autour des *Questions de laïcité*. Cette formation a permis de re-préciser les différentes notions, le cadre, de transmettre des ressources (ex charte traduite) et de réfléchir à quelques questions sous forme de cas pratiques qui pourraient se poser à l'école.

Les directeurs ont apprécié cette formation et l'ont jugé utile. Cela a été également l'occasion d'échanger sur des actions possibles lors de la journée du 9 décembre.

Nous sommes également beaucoup sollicités par les enseignants sur des questions liées à la vie scolaire. Les réponses que nous apportons, notre travail avec les équipes, sont en lien avec le programme d'EMC : par exemple travailler sur le droit et la règle, responsabiliser les élèves, mettre en place des espaces de paroles et de réflexions, et pour les enseignants adapter ses gestes et postures professionnels.

4. Dans mes missions je contribue aussi à la mise en œuvre de la politique éducative, au niveau national et académique. A ce titre, la circonscription propose des actions et accompagne les projets des classes.

Nous organisons par exemple un parcours littéraire¹ qui a pour objectif de donner une culture littéraire commune aux élèves de la circonscription sur laquelle les enseignants s'appuient pour travailler - entre autres - la littérature, la mise en réseaux, la compréhension, le langage, la maîtrise de la langue, l'entrée dans l'écrit, le devenir élève... Cette année nous avons décidé de croiser cette action avec une action de la ligue de l'enseignement « *vivre ensemble avec nos différences* » qui se déroule sur le temps scolaire et périscolaire.

Pour le décrire rapidement, les élèves retrouvent lors des journées du parcours littéraire les livres utilisés dans les ateliers de la ligue, apportant donc à cette culture littéraire en construction une dimension citoyenne.

Je peux vous parler également d'un autre projet, inter degrés celui-ci intitulé *les voix citoyennes*.²

Les « voix citoyennes » est un projet qui associe un collège avec des écoles élémentaires. Il a pour objet d'initier les élèves à l'écriture poétique ainsi qu'à l'oralité. Le travail est mené de septembre à mars et associe professeurs des écoles, professeurs de collèges (lettre, histoire géo, prof documentaliste) et un poète qui est également enseignant chercheur.

La thématique choisie cette année était celle de la citoyenneté. Un des objectifs principal de ce projet consiste de travailler les compétences de l'oralité. Or, Avec les élèves l'oralité est définie comme porteuse de valeurs fortes, synonyme de compréhension, d'écoute, de solidarité, de partage. Dans le travail d'écriture les élèves sont amenés à partir de la parole *Ubuntu* qui dit littéralement, en langue zoulou, « *Je suis parce tu es, parce que nous sommes, si tu n'es pas libre, je ne suis pas libre* ».

Cette thématique, qui a inspiré fortement l'écriture des élèves, a été source d'un important travail dans les classes. Les élèves ont également bénéficié d'un cours d'EMC au collège, associant élèves de CM2 et de 4^{ème}, sur le thème de la liberté.

¹ https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_707061/parcours-litteraire

² https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_1355405/les-voix-citoyennes?cid=s1_867826&portal=s6_230384

Les textes produits par les élèves et dits ensuite sur scène témoignent de la façon dont ils se sont appropriés le thème.

Les questions en lien avec la laïcité existent et vivent à double titre dans ce projet : dans le fond, c'est à dire la thématique et l'entrée choisie, mais aussi dans la forme même du projet, grâce à une démarche pédagogique privilégiant le travail de groupe ou en binômes, le tutorat, l'enrichissement mutuel, l'ouverture culturelle, tout cela en adéquation avec le fond.

Les classes de la circonscription mènent également des projets dans lesquels la laïcité est abordée. Par exemple plusieurs classes participent à *l'école de la Philanthropie*, en lien avec la ligue de l'enseignement. D'autres ont participé au concours de *l'Abcédairé du vivre ensemble*³ (et ont gagné le prix du jury, je me dois de le préciser !)

Je finirai par une dernière anecdote vécue dans une classe de CM1 cette année. Suite aux attentats de novembre, l'enseignant organise une discussion avec les élèves. Emerge l'idée qu'il s'agit d'une « récupération politique de la religion » et qu'il convient donc éviter les généralisations et les amalgames.

Alors un élève lève le doigt et intervient dans la discussion avec cette remarque : « En fait c'est un peu comme avec Clovis ».

Je ne sais pas si le parallèle est réellement pertinent mais ce qui m'intéresse ici c'est que cet élève, pour analyser une situation présente, présentant un caractère émotionnel fort arrive à poser une distance « analytique » qui repose sur des savoirs et des connaissances et non sur des croyances, ou sur des on dit.

Je crois que cela nous montre que la laïcité dans cette classe s'enseigne et se vit pleinement dans une parole libre, critique et argumentée des élèves, qui repose sur des connaissances et des savoirs culturels.

C'est cet enjeu là que j'essaie de partager au quotidien dans mes différentes missions formations et actions que je vous ai brièvement décrites aujourd'hui.

³ https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_1371662/abecedaire-du-vivre-ensemble?cid=s1_624427&portal=s6_230384